



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Présentation au MCE

État de situation et stratégie proposée par la DGSP

7 décembre 2020

DOCUMENT DE TRAVAIL - CONFIDENTIEL

Évolution des cas

Figure 1.2 Taux d'incidence quotidien (moyenne mobile de 7 jours centrée) des cas de la COVID-19 depuis le début de la pandémie (le 15 mars 2020).

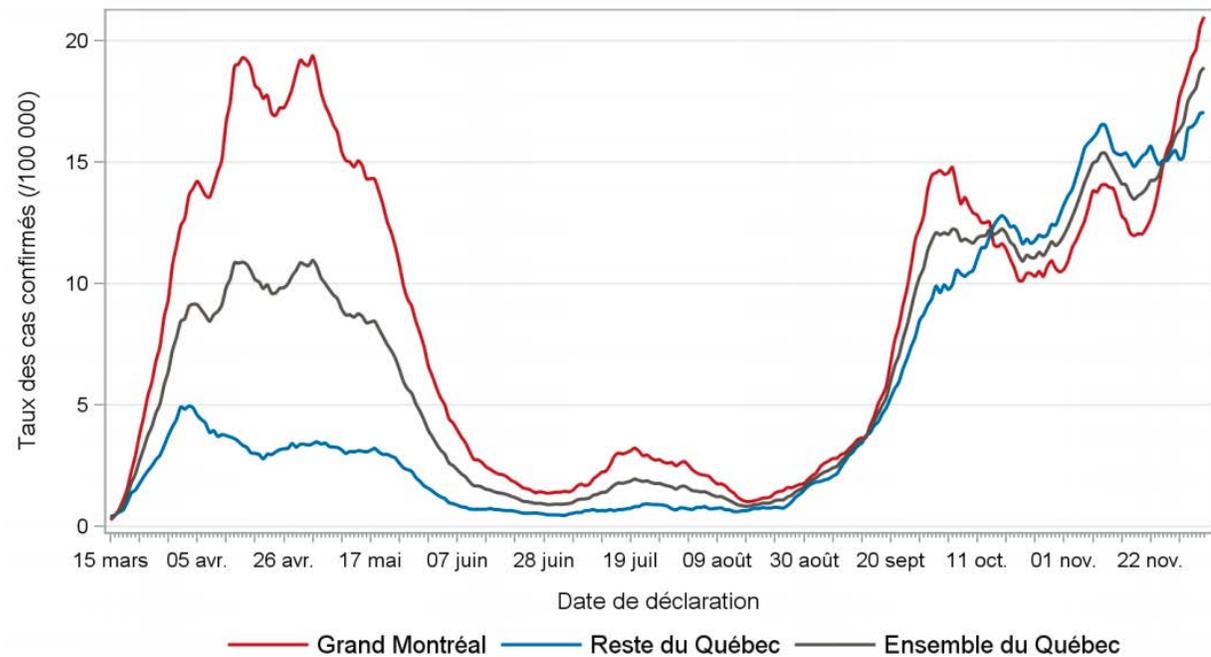
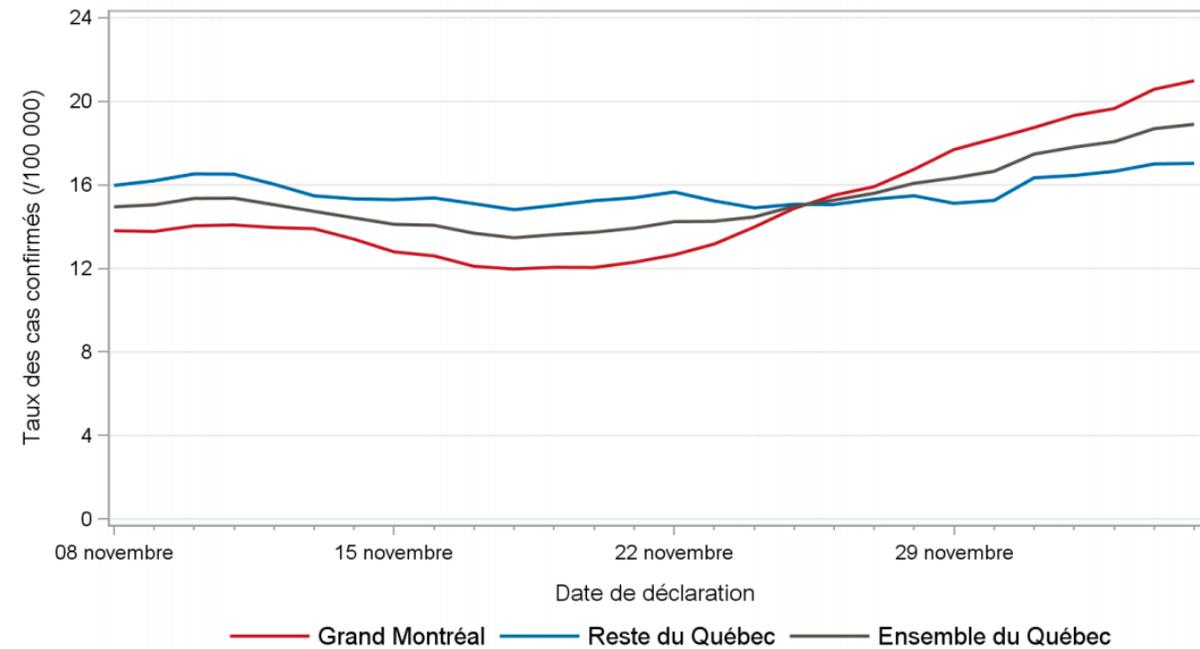
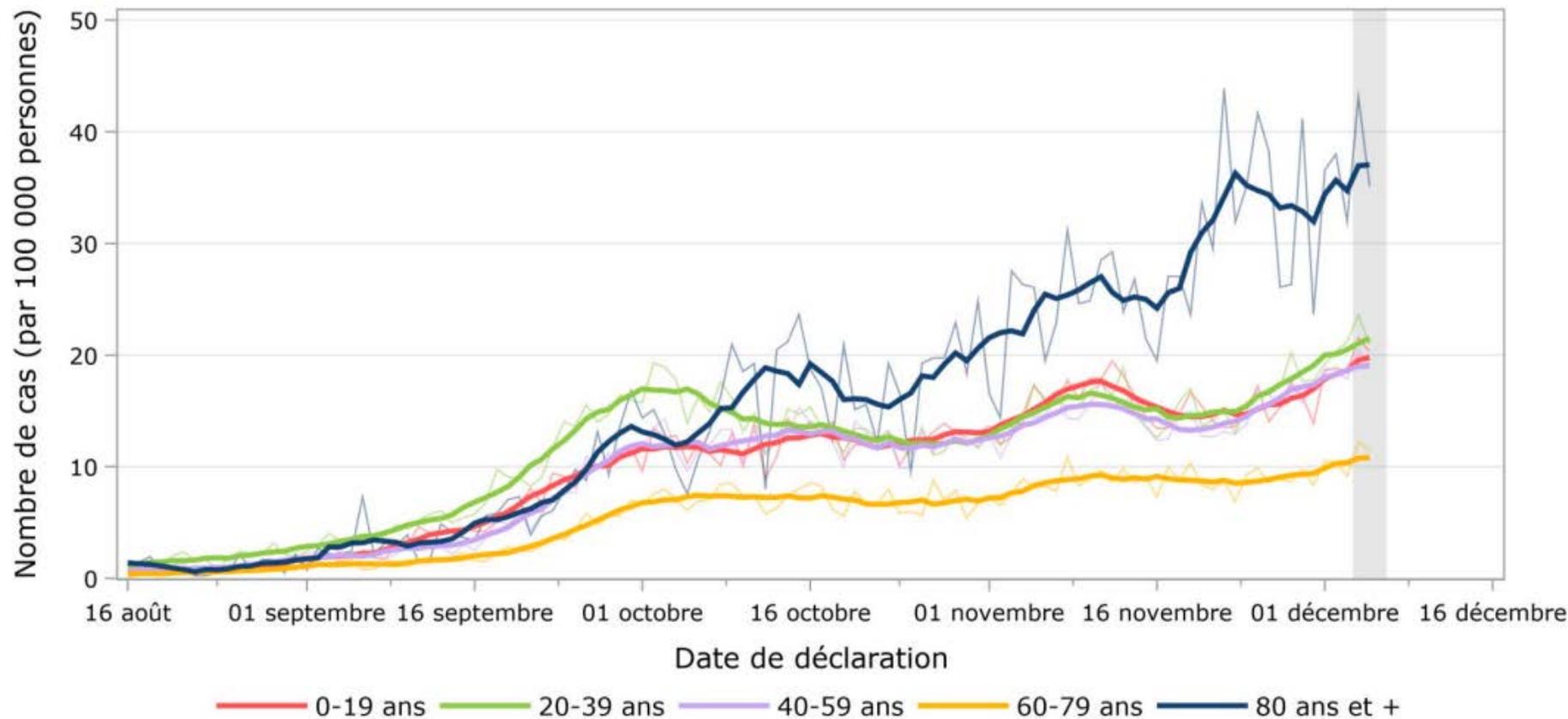


Figure 1.1 Taux d'incidence quotidien (moyenne mobile de 7 jours centrée) des cas de la COVID-19 pour la période du 8 novembre au 5 décembre 2020.



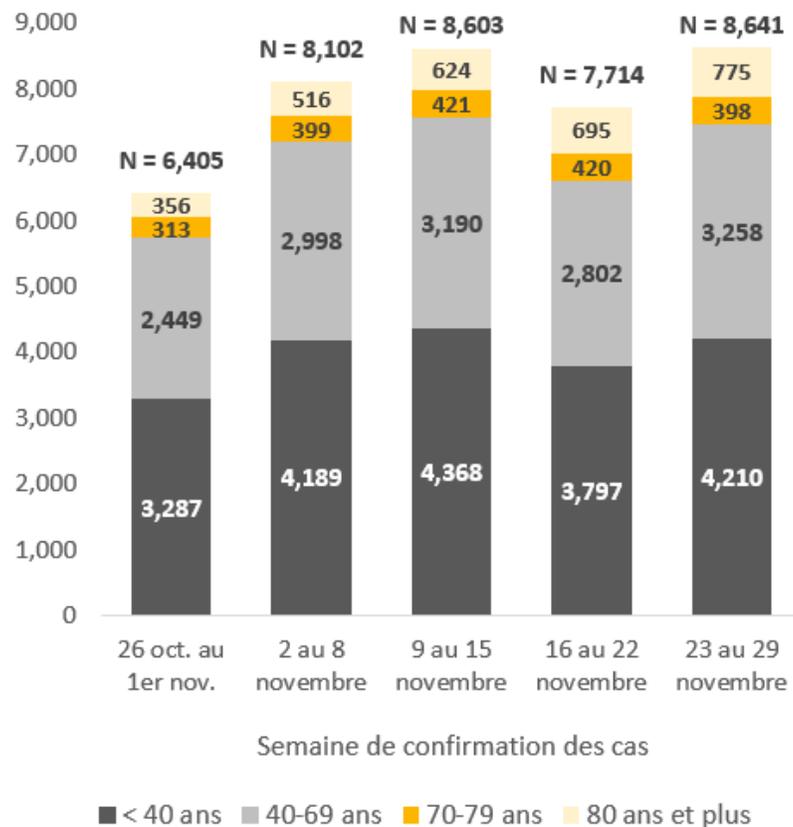
Évolution des cas

Figure 2.4 Cas confirmés de la COVID-19 par 100 000 personnes selon les groupes d'âge et la date de déclaration depuis le début de la 2^e vague (23 août), ensemble du Québec, 2020

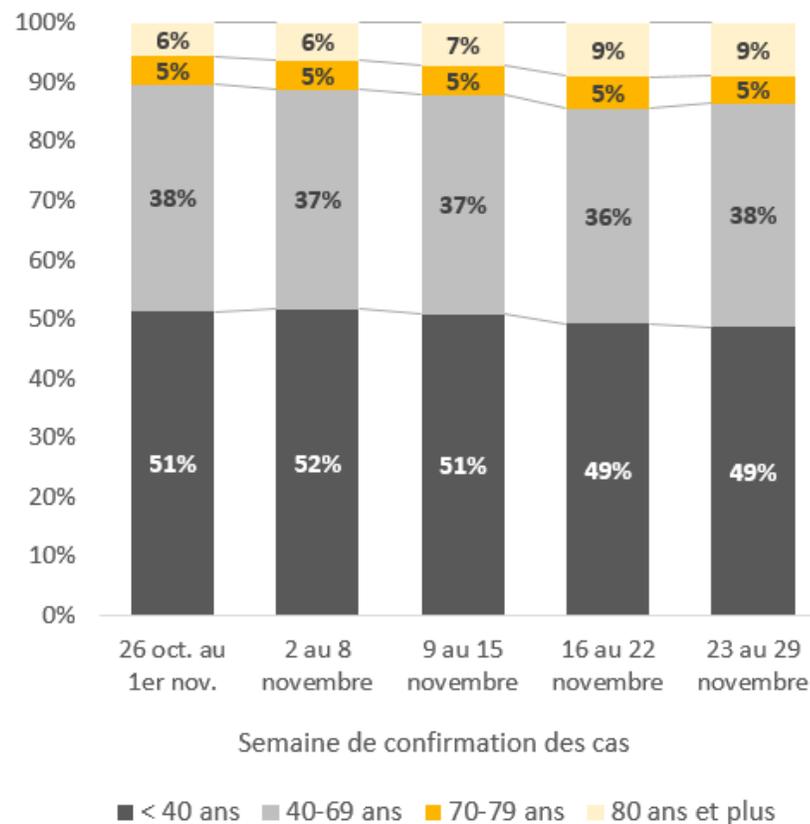


Évolution des cas

NOUVEAUX CAS*, SELON L'ÂGE



Répartition proportionnelle des cas

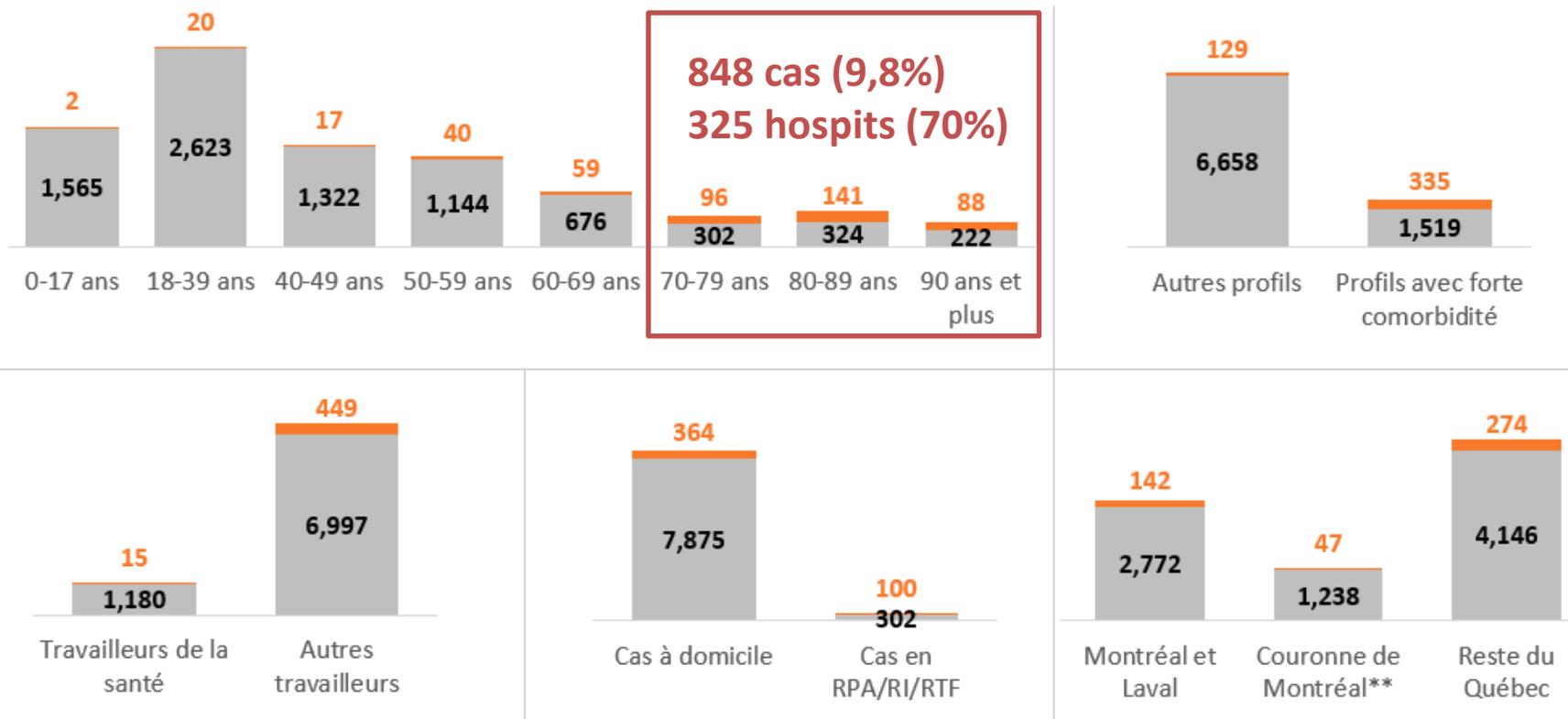


Évolution des hospitalisations

NOUVEAUX CAS ET HOSPITALISATIONS ANTICIPÉES, SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

8 641 cas confirmés → 464 hospitalisations anticipées*

■ Cas à risque élevé d'hospitalisation
■ Autres cas confirmés



Évolution des hospitalisations

Figure 3A.1 Taux quotidien (moyenne mobile de 7 jours centrée) de nouvelles hospitalisations liées à la COVID-19 pour la période du 8 novembre au 5 décembre 2020.

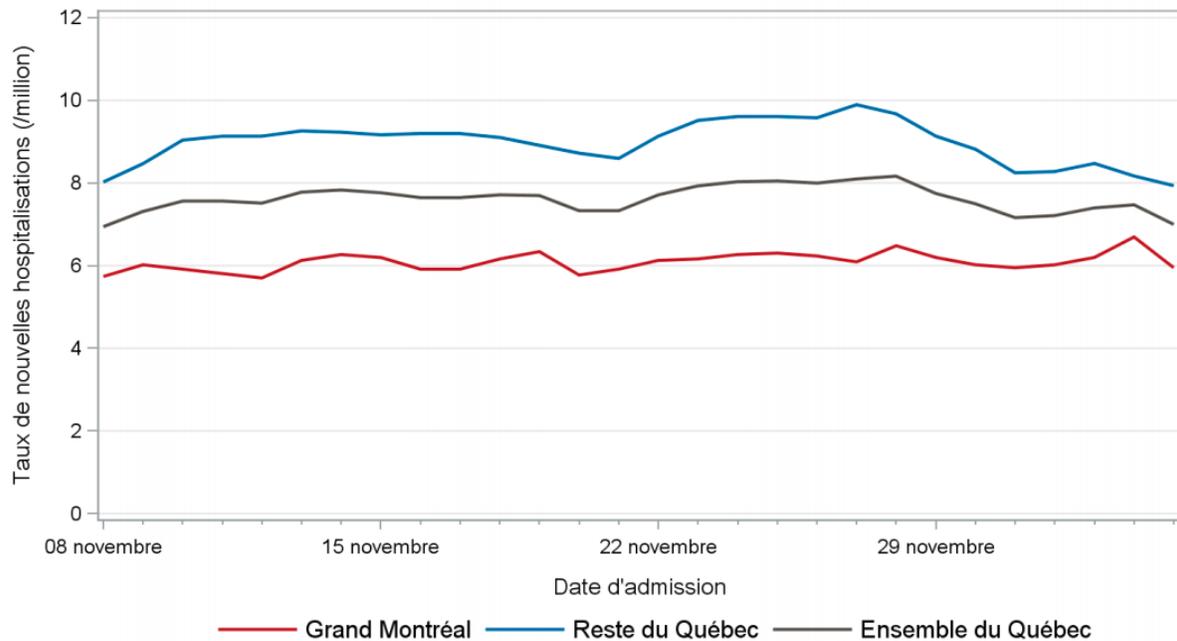
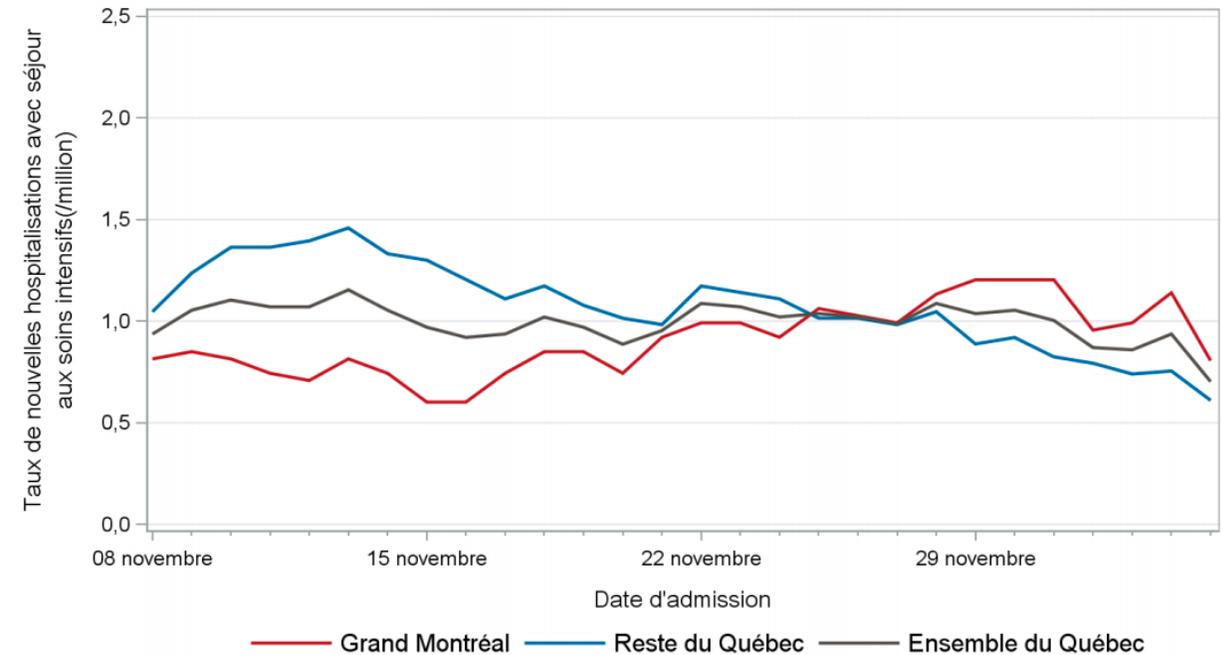
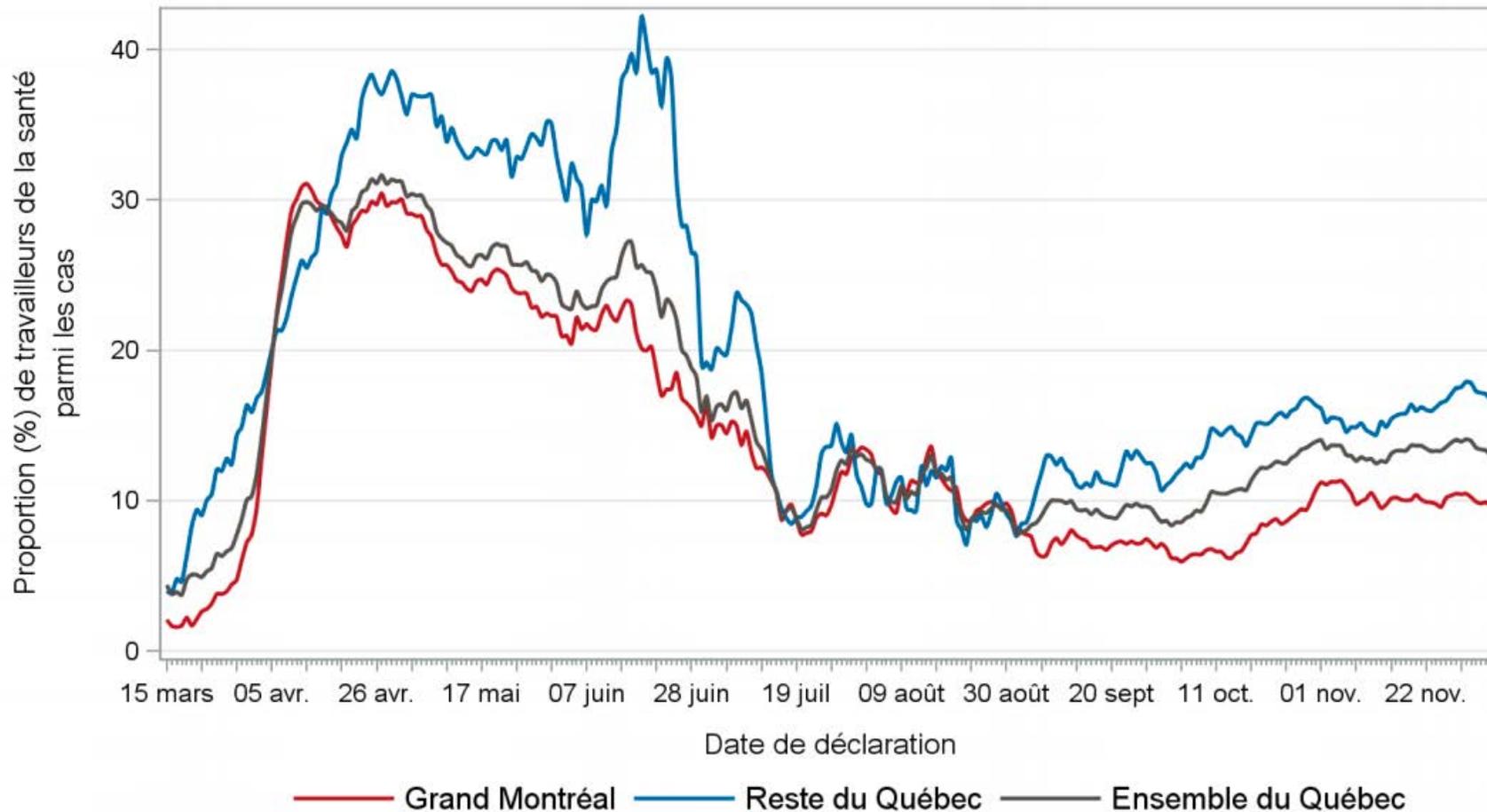


Figure 3B.1 Taux quotidien (moyenne mobile de 7 jours centrée) de nouvelles hospitalisations liées à la COVID-19 avec séjour aux soins intensifs pour la période du 8 novembre au 5 décembre 2020.



Évolution - TdS

Figure 5.2 Proportions (moyenne mobile de 7 jours centrée) des cas de la COVID-19 chez les travailleurs de la santé parmi tous les cas confirmés depuis le début de la pandémie (le 15 mars 2020).



Évolution des milieux touchés

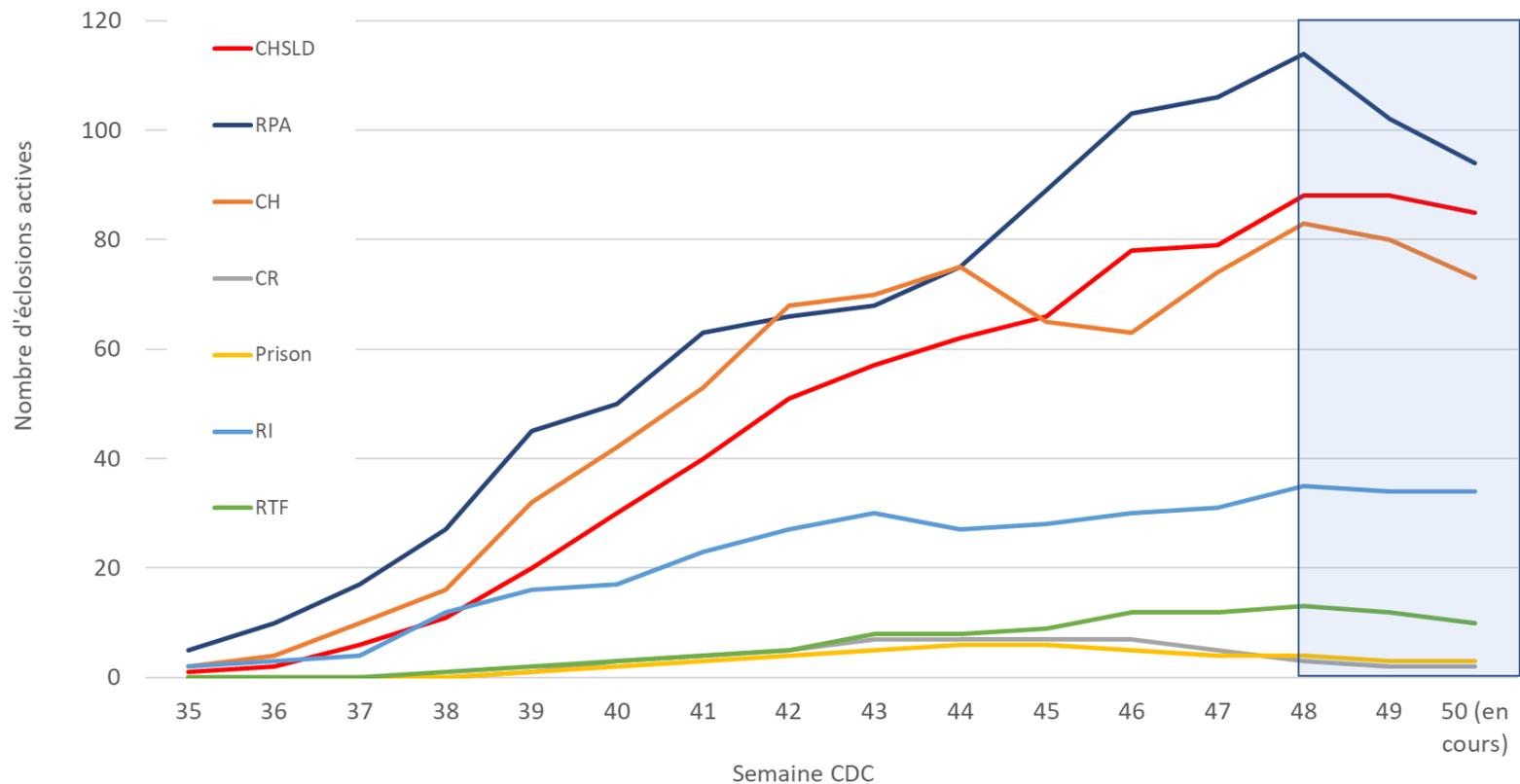
Nombre moyen de cas par éclosion et répartition du nombre total de cas selon le milieu d'éclosion

Type de milieu	Nb total d'éclosions (actives ou fermées)	Nb total d'éclosions avec données valides sur les cas	% d'éclosions avec données valides sur les cas	Nb moyen de cas par éclosion	Nb maximum de cas par éclosion	Proportion des cas
Milieux de garde à l'enfance	241	239	99%	5,1	28	3%
CPE	180	179	99%	5,7	28	3%
services de garde en milieu familial	61	60	98%	3,3	7	1%
Milieux scolaires	901	901	100%	10,4	98	26%
Préscolaire et primaire	454	454	100%	8,9	98	11%
Secondaire et professionnel	358	358	100%	12,1	96	12%
autres contextes	89	89	100%	10,9	69	3%
Milieux de travail (excl. scolaires et soins/vie)	2128	2128	100%	4,4	147	27%
Milieux de soins ou de vie	608	607	100%	22,5	337	39%
CR	10	10	100%	10,1	41	0%
CH	171	171	100%	15,6	337	8%
CHSLD	136	136	100%	34,6	231	13%
Prison	8	8	100%	20,0	62	0%
RI	69	69	100%	15,0	74	3%
RPA	191	190	99%	25,8	181	14%
RTF	23	23	100%	5,1	11	0%
Autres établissements ou activités	197	196	99%	9,2	165	5%
TOTAL	4 075	4 071	100%	8,7	337	100%

Évolution des milieux

Milieus de soins

Nombre d'éclotions actives selon la semaine CDC et le type de milieu de soins et de vie, 6 décembre 2020, Québec



Évolution des milieux

Milieux de travail

Évolution du nombre de milieux de travail en situation d'écllosion et du nombre de cas confirmés (semaines CDC 45 à 48)

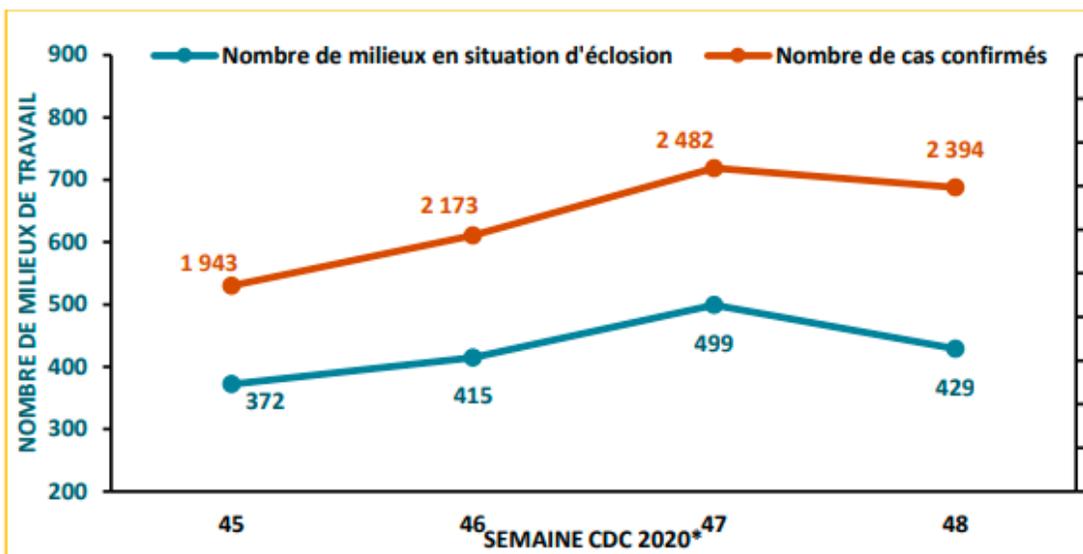
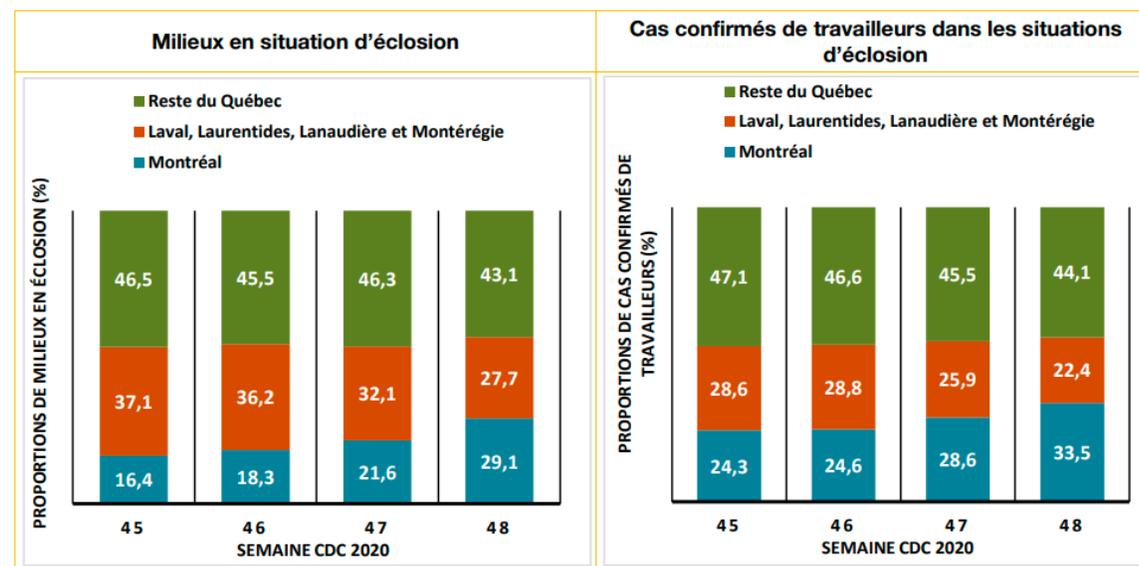
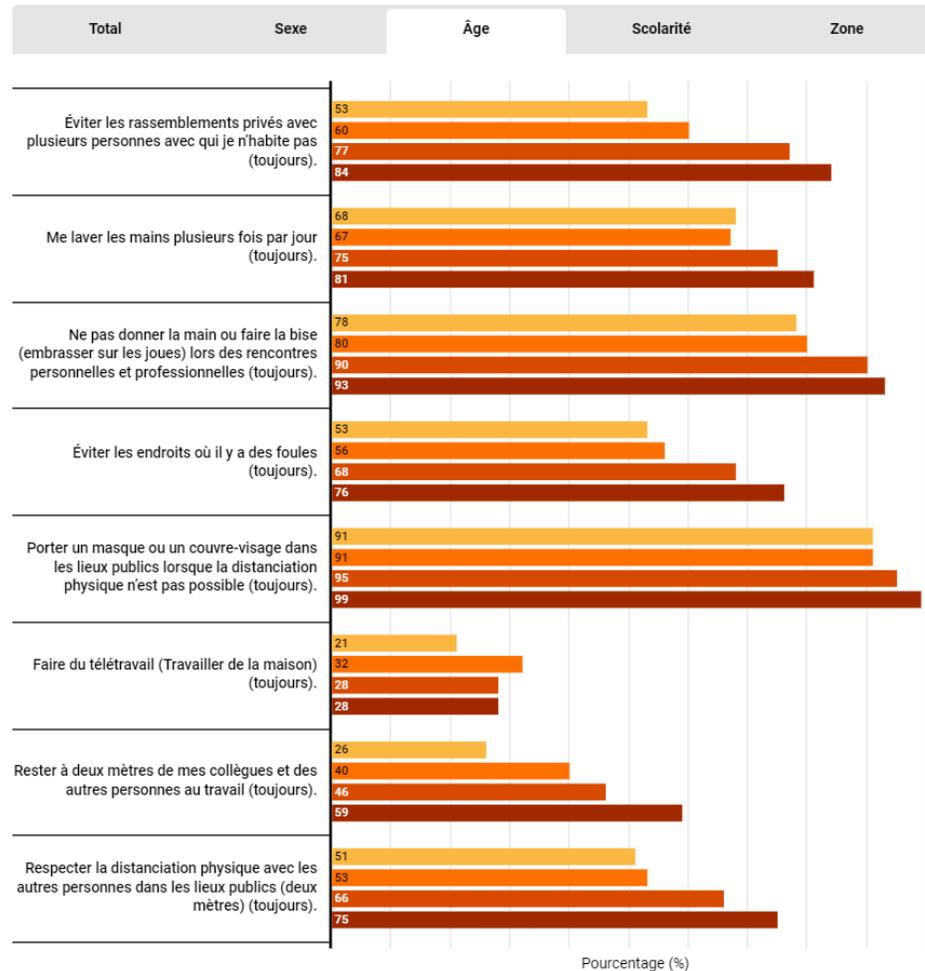


Figure 2 Comparaison des proportions de milieux en situation d'écllosion et de cas confirmés de travailleurs dans les situations d'écllosion de Montréal avec les régions limitrophes et le reste du Québec, semaines CDC 45 à 48



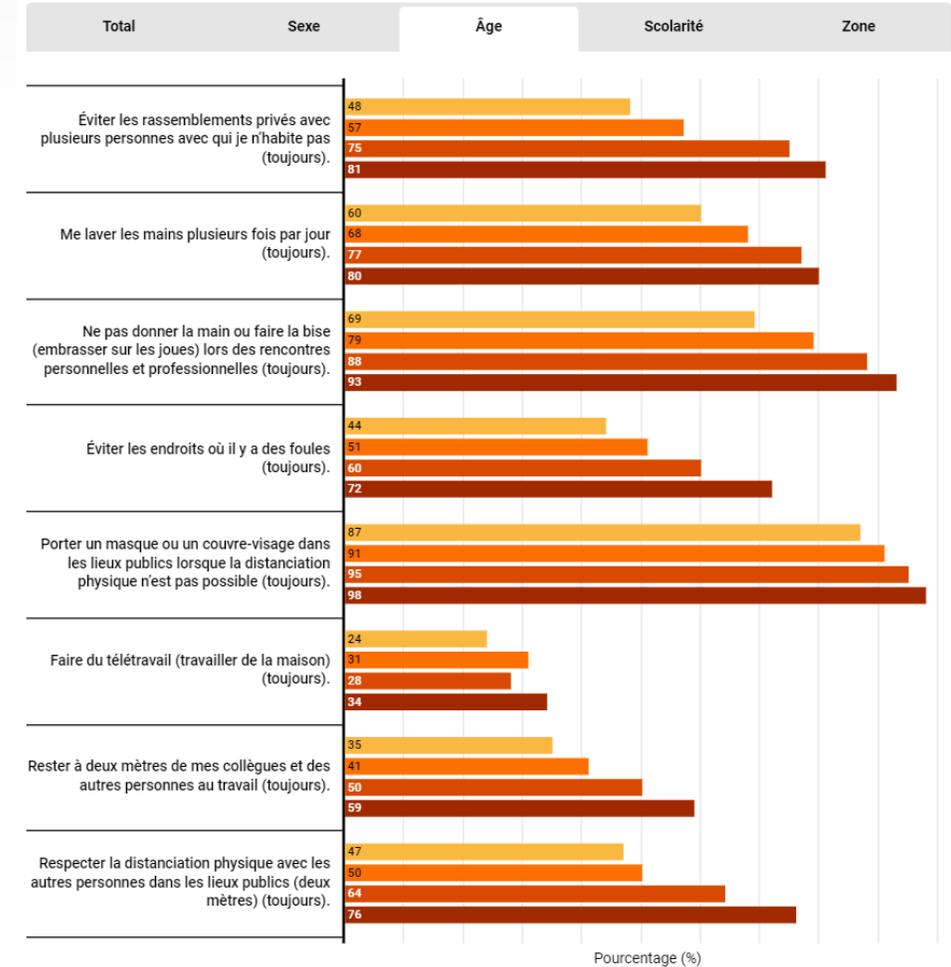
Évolution de l'adhésion aux mesures

Figure 2 - Fréquence d'adhésion aux différentes mesures recommandées, 23 au 28 octobre 2020



● 18-24 ans ● 25-44 ans ● 45-59 ans ● 60 ans et plus

Figure 2 - Fréquence d'adhésion aux différentes mesures recommandées, 13 au 25 novembre 2020



● 18-24 ans ● 25-44 ans ● 45-59 ans ● 60 ans et plus





Principaux constats et enjeux

Principaux constats et enjeux

Effets collatéraux et santé mentale

- Comme dans l'ensemble du Québec, la pandémie affecte grandement la santé mentale de la population, notamment montréalaise.
- Les troubles psychologiques affectent davantage la population de Montréal, alors qu'un adulte sur trois présente des symptômes compatibles avec un trouble d'anxiété généralisée ou une dépression majeure probable, et 7,8 % des adultes ont présenté des idées suicidaires sérieuses au cours de la dernière année.
- Dans le contexte actuel, il y a **nécessité de mettre en place des activités ou aménagement structurés** pour **réduire l'isolement** dans la population et les impacts psychologiques de la crise sanitaire.

Source: Mélissa Généreux et al. 30 novembre 2020. Impacts psychosociaux de la pandémie de covid-19 : résultats d'une large enquête québécoise deuxième phase de l'enquête

Principaux constats et enjeux

Centres urbains	Progression plus importante dans les <u>centres urbains</u> , qui ont été les premiers à devenir rouges
RPA, CHSLD	Éclosions importantes dans <u>RPA, CHSLD</u> et augmentation des cas chez les personnes âgées
Milieus de travail	Nombreuses éclosions dans les <u>milieux de travail</u> , mais semblent se stabiliser

➤ Principaux constats et enjeux

- Indices de fatigue et de diminution de l'adhésion
- Impacts psychosociaux et sur la santé mentale préoccupants
- Et l'arrivée de la vaccination risque d'accentuer le relâchement...



Stratégie proposée

Pilier 1. Comportements et respect des mesures



1. Intensifier l'approche de mobilisation et d'engagement de la population
 - a) Histoires et personnes significatives, adaptation régionale
 - b) Ajouter un message bi-/hebdomadaire du DNSP à la population?



2. Renforcer l'approche coercitive
 - a) Sanctions et contraventions émises par la sécurité publique et/ou CNESST

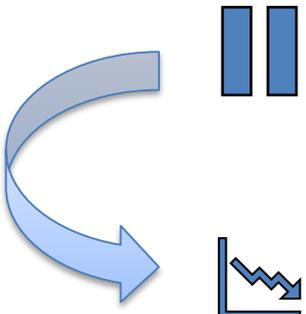
Renforcer l'approche coercitive

État de situation: Faible nombre de sanctions et contraventions émises par la sécurité publique et/ou CNEST

Renforcement requis:

- Le MSP et la CNEST doivent partager le sentiment d'urgence: Rappel à l'ordre immédiat requis.
- Iniquité de la situation actuelle : certains (hôpitaux, secteur culturel, etc.) paient le prix pour le non-respect des mesures par les autres.
- Même si contraventions invalidées en cour, elles auront eu pour effet de sauver des épisodes de soins et probablement des vies.

Pilier 3. Mesures populationnelles

- 
- Formaliser et encadrer une période nationale de « pause » pendant le temps des Fêtes
 - But : atténuer significativement la transmission tout en mitigeant impacts de la pandémie
 - Mêmes règles partout au Québec
 - Ralentir significativement les contacts
 - Permettre des activités à faible risque

Scénario pour opérationnaliser la « pause »

17 décembre au 4 janvier: Toutes les régions deviennent temporairement rouges, en plus de la fermeture des écoles et télétravail maximal

Conditions

Ajustements du palier rouge, notamment pour ouvrir milieux/activités sélectionnés qui sont à faible risque

- Jardins botaniques, musées, bibliothèques, cours privés

Avec mesures strictes dans tous les milieux ouverts, incluant commerces:

- Fréquentation seul ou en famille, gestion de l'achalandage, port du masque en tout temps et distanciation



Ajustements proposés dans les zones **rouges**



PARCOURS DÉAMBULATOIRE

Mesure	Enjeu	Ajustement recommandé
<p>Parcours déambulatoires actuellement autorisés</p> <p>Ex.: Illumi par Cavalia</p>	<p>Enjeu de cohérence avec d'autres activités actuellement interdites et dont le niveau de risque est jugé similaire</p> <p>P. ex. : jardins botaniques</p>	<p>Option a) Permettre la réouverture des sites similaires (voir page suivante), sous respect des conditions (visites en famille, gestion de l'achalandage, respect de la distance)</p> <p>Pour une plus grande cohérence, permettre également la réouverture de sites similaires intérieurs (voir page suivante), sous mêmes conditions</p> <p>Option b) Interdire tous les parcours déambulatoires</p>



PARCOURS DÉAMBULATOIRE



Sites similaires à réouvrir

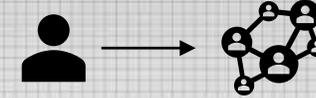
- Jardins botaniques
- Jardins zoologiques
- Institutions muséales, ex.:
 - Biodômes
 - Planétariums
 - Insectariums
 - Aquariums
- Bibliothèques



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Direction générale de la santé publique

PERSONNE VIVANT SEULE



Mesure	Enjeu	Ajustement recommandé
<p><u>Palier d'alerte rouge:</u></p> <p>Une personne résidant seule peut recevoir une autre personne dans sa résidence privée ou ce qui en tient lieu</p>	<p>Briser l'isolement des personnes vivant seules</p>	<p><u>Palier d'alerte rouge:</u></p> <p>Une personne résidant seule peut recevoir OU être reçue par les occupants d'une même résidence privée</p> <p>Inclut les étudiants vivant seuls qui pourraient retourner dans leur famille pendant les Fêtes</p>



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Direction générale de la santé publique

LOISIR INTÉRIEUR LIBRE

Mesure	Enjeu	Ajustement recommandé
<p>Les centres d'amusement et sites thématiques sont actuellement autorisés au palier rouge:</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour la pratique libre;• Seul, avec une autre personne ou par les occupants d'une même résidence privée <p>Ex.: Jeux d'évasion, salles de billard, fléchettes, laser tag, <i>Imaginarius</i>, salles de quilles, etc.</p> <p>(seuls les parcs d'attraction sont fermés)</p>	<p>Activités jugées à risque par les directions de santé publique:</p> <ul style="list-style-type: none">• Activités de socialisation• Distanciation physique difficile• Jeux d'évasion: activité de groupe par définition, espaces clos et de petite dimension, faible ventilation <p>Fermeture souhaitée par les exploitants</p>	<p>Option a) Interdire les activités de cette nature</p> <p>Option b) Autoriser ces activités et assurer un respect strict des consignes</p>



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Direction générale de la santé publique

PÊCHE BLANCHE



Mesure	Enjeu	Ajustement recommandé
<p><u>Palier d'alerte rouge:</u> Toute activité de loisirs et de sports est suspendue, à moins</p> <ol style="list-style-type: none">qu'elle soit pratiquée, sans encadrement, seule ou avec une autre personne et que, dans ce dernier cas, une distance minimale de deux mètres entre les personnes soit maintenue en tout tempsqu'elle soit pratiquée par les occupants d'une même résidence privée ou de ce qui en tient lieu <p>Pêche blanche = activité de loisirs/sports</p>	<p>Activité permise mais jugée à risque par les directions de santé publique:</p> <ul style="list-style-type: none">Distanciation physique difficileSocialisation importante et occasions festivesActivités connexes parfois offertes sur le site (glissage, mini-golf avec prêt d'équipement, patinoire, etc.)	<p>Option a) Exiger conditions assurant un respect strict des consignes (demander aux exploitants protocoles et surveillance sur le site)</p> <p>Option b) Interdire les activités <u>organisées</u> de pêche blanche (qui incluent la location d'une cabane) mais permettre la pratique libre, seul, avec une autre personne ou par les occupants d'une même résidence</p>

COURS PRIVÉ



Mesure	Incohérence	Ajustement recommandé
<p><u>Palier d'alerte rouge:</u> Toute activité de loisirs et de sports est suspendue, à moins</p> <ol style="list-style-type: none">qu'elle soit pratiquée, sans encadrement, seule ou avec une autre personne et que, dans ce dernier cas, une distance minimale de deux mètres entre les personnes soit maintenue en tout tempsqu'elle soit pratiquée par les occupants d'une même résidence privée ou de ce qui en tient lieu	<p>Activités libres pratiquées en dyade permises.</p> <p>Pour un niveau de risque similaire, sinon moindre: cours privés interdits.</p> <p>Permettre à un guide d'accompagner une personne ou les occupants d'une même résidence, dans le cadre d'une activité libre (ex.: motoneige, quad)</p>	<p><u>Palier d'alerte rouge:</u> Toute activité de loisirs et de sports est suspendue, à moins qu'elle soit pratiquée sans encadrement :</p> <ol style="list-style-type: none">seule,par les occupants d'une même résidence privée ou de ce qui en tient lieu,avec une autre personne et que, dans ce dernier cas, une distance minimale de deux mètres entre les personnes soit maintenue en tout temps.



Autres ajustements déjà en cours



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Direction générale de la santé publique

LIEUX DE CULTTE



Mesure	Enjeu	Ajustement recommandé
Un maximum de 25 personnes peuvent faire partie des l'assistance d'un lieu de culte	Capacité limité de sanctionner le non-respect de la mesure	Apporter les ajustements requis pour donner le pouvoir aux policiers de sanctionner les situations problématiques



SALLES DE SPECTACLE

Mesure	Enjeu	Ajustement recommandé
<p><u>Palier d'alerte orange:</u></p> <p>Un maximum de 250 personnes peuvent faire partie de l'assistance d'une salle d'audience, de cinéma ou de spectacle.</p> <p>Il est possible de louer une salle pour y présenter un spectacle à 250 personnes.</p>	<p>Certaines salles louées ne permettent pas l'application des mesures sanitaires:</p> <ul style="list-style-type: none">• Places non assignées• Distanciation physique difficile• Circulation possible	<p><u>Palier d'alerte orange:</u></p> <p>Préciser la définition des termes <i>salle d'audience</i> et <i>salle de spectacle</i> :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Obliger les places fixes et/ou assignées➤ Permettre la tenue de spectacles uniquement s'il s'agit de la vocation première ou principale de la salle